

Réforme du lycée technologique : nous devons être entendus !

Une mise en place inacceptable

Les programmes définitifs, qui sont incompréhensibles, viennent juste d'être publiés et les savoirs à enseigner sont très différents de ceux actuellement maîtrisés. La durée d'une année entre la sortie de nouveaux programmes et leur mise en place n'est pas respectée.

Des formations qui n'en sont pas

Des « formations » sont dispensées à certains d'entre nous mais, avec un temps et un contenu très limité, elles ne font que souligner notre incapacité à enseigner ces futurs contenus. A tel point que la plupart d'entre nous préfèrent parler d'information.

Des cours désorganisés et des enseignants surchargés

Lorsque ces formations ont lieu sur notre temps devant élèves, elles désorganisent les cours. Que fait-on lorsque sur une journée de TP, une demie est prise par une formation alors que nos TP sont préparés pour durer 6 heures ?

Nos élèves perdent en moyenne une demie journée de cours par semaine, nous ne sommes pas remplacés. Nos élèves sont fortement pénalisés.

Lorsque ces formations ont lieu en plus de nos cours, nous sommes surchargés.

Il n'y a qu'une seule solution pour que nous puissions recevoir correctement une telle formation : que des décharges soient prévus dans nos emplois du temps.

La filière STI est une filière de réussite

Les élèves qui la suivent, souvent issus de milieux populaires et ayant rencontré des difficultés dans leur scolarité, sont relancés dans leurs études et la plupart obtient finalement un BTS ou un DUT. Certains continuent leurs études et accèdent même aux grandes écoles où leur cursus est reconnu depuis longtemps.

Un prétexte pour économiser des postes

Certaines options rencontrent une baisse de fréquentation mais il faut noter que ce n'est pas le cas de toutes (le génie civil par exemple n'a pas de problème). Partant de ce constat de baisse des effectifs dans certaines options, sans chercher à en analyser les causes, une réforme est proposée.

Une réforme dangereuse pour les élèves

Le ministère veut remanier de fond en comble les STI. Fini le fort marquage technologique. Finis les travaux pratiques sur systèmes professionnels, pourtant le principal facteur de réussite des élèves. Finie la diversité des options : des formations telles que bois, génie des matériaux, optique et d'autres vont tout simplement disparaître. Le souci d'économie d'argent mais aussi de casse de cette filière de promotion sociale est évident.

Une réforme dangereuse pour le pays

Les contenus de la nouvelle filière ne permettront plus la réussite des nombreux élèves qui arrivent avec des difficultés. Mais nous sommes également très préoccupés par les conséquences sur l'industrie. Les nouvelles STI ne destineront plus les élèves au BTS. Ce sont désormais les élèves de bac pro qui y accéderont, mais avec un bac professionnel miné par la réforme de 2008, les contenus des enseignements du BTS devront être fortement revus à la baisse. Le diplôme sera dévalorisé, alors qu'il répondait aux besoins d'augmentation des qualifications et de la culture générale.



Section académique de Paris



Des collègues craquent

Surchargés de travail

Entre les formations, les cours actuels à assurer, la préparation des épreuves du bac et pour certains la mise en place des nouveaux programmes de seconde, nous sommes surchargés de travail.

Un avenir incertain

Avec les économies de poste réalisées, de nombreux enseignants vont perdre leur poste et n'en retrouveront pas en STI. Les collègues seront nombreux à devenir remplaçants et seront sans doute amenés à travailler en techno des collèges. Ceux qui garderont leur poste se demandent pour combien de temps (combien de temps avant la fin des STI avec cette réforme ?) et comment ils vont faire pour enseigner ces programmes incompréhensibles et éloignés de leurs connaissances.

Le travail est déstructuré, nous aussi. Nous pouvons craindre que certains en arrivent à des gestes désespérés. **La méthode est claire et réfléchie : faire partir d'eux mêmes les collègues.**

Le risque sur l'emploi industriel

Les entreprises, en particulier les PME, qui recrutent ces jeunes, à la fois capables d'un travail d'analyse et porteurs d'un savoir-faire, ne trouveront plus de travailleurs correctement formés. Il existe alors un risque évident de délocalisation.

Une fois les PME parties, les grandes entreprises qui leur sous-traitent du travail partiront également. Ce sont des centaines de milliers d'emplois et la structure même du monde du travail de notre pays qui sont mis en cause.

Quel gâchis alors que nous avons besoin de techniciens supérieurs dans la production mécanique, la transformation du bois, le bâtiment, ... et que ce besoin va s'accroître dans les années à venir. Dans le bois ou le bâtiment, nous ne répondons qu'à la moitié des besoins de l'industrie !

Une réforme largement remise en cause

Toutes les instances consultatives de l'éducation ont largement souligné les erreurs de cette réforme. Même le MEDEF a exprimé des désaccords avec les programmes technologiques. Nous ne voulons pourtant pas d'un statu quo. Nous voulons revisiter les contenus enseignés, en tenant compte de l'avis des professionnels de l'industrie. La politique industrielle de notre pays doit, de son côté, être réellement ambitieuse, afin que les lycéens et lycéennes s'engagent nombreuses et nombreux dans des STI rénovés répondant aux besoins de formations et aux enjeux industriels et citoyens de notre époque.

Nous revendiquons :

-L'abandon de cette réforme contraire à l'intérêt des élèves.

-La conservation de la filière technologique industrielle et de ses différentes spécialités, la rénovation de leurs contenus avec les enseignants et en tenant compte de l'avis des professionnels.

-Quelles que soient la nouvelle réforme ou la rénovation des STI, si cela nécessite des temps de formations des enseignants importants, une décharge de 4h doit être prévue dans le temps de cours afin de ne pas perturber les cours sans surcharger les enseignants.

Les organisations SNES Paris et CGT éduc'action Paris appellent les enseignants des lycées technologiques parisiens, avec les parents et les élèves

à se rassembler devant le rectorat, 94 avenue de Gambetta

Mercredi 16 mars à 15h